

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 15 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, notamment l'article 195, le Président de l'Assemblée Populaire de la **Commune d'Ain El Hadid** informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre Ouvert Exigence Des Capacités Minimales N° **03/2026** Publié en date du **12/08/2026** relatif à :

- ENTRETIEN DES ECOLES PRIMAIRES

(LOT N° 01 : BOUMEDIENE AEK - LOT N° 02 : MESSOUDI AHMED - LOT N° 03 : MESSABIH EL HABIB -

LOT N° 04 : CHEBIRI HADJ+ BESTANI AEK - LOT N° 05 : AYAT AEK + AMARA MORLI -

LOT N° 06 : FERROUDJ HABIB + TIRESS HABIB)

Après réévaluation le projet a été attribué provisoirement pour chaque lots suivant le tableau que ci-dessous :

Projet		L'entreprise	NIF	Montant de l'offre en TTC	Délais	Observation
ENTRETIEN DES ECOLES PRIMAIRES	LOT N°01 : BOUMEDIENE AEK	MADANI NOUAR TIARET	17914370042614501400	6.002.383,80 DA	30 JOUR	moins disant
	- LOT N°02 : MESSOUDI AHMED	EURL BELDJILALI TAKHEMARET-TIARET	000614042283395	2.566.401,60 DA	30 JOUR	
	LOT N°03 : MESSABIH EL HABIB	HACHEMI HOCINE TAKHEMARET-TIARET	193143700029155	2.334.732,40 DA	30 JOUR	
	LOT N°04 : CHEBIRI HADJ+ BESTANI AEK	BENZAIDA FETHI FRENDIA -TIARET	180142700271193	624.631,00 DA	30 JOUR	
	LOT N°05 : AYAT AEK + AMARA MORLI	KHITER KADDA TIARET	18014010079119701400	1.524.806,50 DA	30 JOUR	
	LOT N°06 : FERROUDJ HABIB + TIRESS HABIB	BOUGUERROUDJ ADDA RAHOUIA -TIARET	17348200024210901400	1.767.804,50 DA	10 JOUR	

Conformément aux dispositions de l'article 82, du décret présidentiel n°:15-247 du 16 Septembre 2015, Un délai de dix (10) jours est introduit auprès de la commission des marchés compétente, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire de marche dans quotidiens nationaux.

AIN EL HADID , Le : 02/09/2026
Le Président de l'APC